

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ○ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ○ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ○ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement à caractère personnel.

N° W19-447314

ND = 20556

GP

<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 12407			
<input checked="" type="checkbox"/> Actif	<input type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : LOUASSIT HOUAIS			
Date de naissance : 08/10/1983			
Adresse : Res. Al Boutane Villa 23, Tamcais			
Tél. : 0668 18 89 60 Total des frais engagés : DR. LAZRAK Rachid Gynécologue - Obstétricien 100 Dhs			

Cadre réservé au Médecin			
Cachet du médecin :			
Date de consultation : 31/11/2020			
Nom et prénom du malade : Dr. LAZRAK LOUASSIT - HOUAIS Age : 32 ans			
Lien de parenté : Soi-même Conjoint □ Enfant			
Nature de la maladie : GASAB-ANCA			
En cas d'accident préciser les causes et circonstances : 10 FEV. 2020			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) : DR. LAZRAK HOUAIS

DR. LAZRAK HOUAIS

DR. LAZRAK HOUAIS

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
31/1/2022	CS		300,00	DR. LABRAK Rachid Gynécologue - Obstétricien 32, Rue Tahar Haddad 091192419
31/1/2022	ECR		400,00	DR. LABRAK Rachid Gynécologue - Obstétricien 32, Rue Tahar Haddad 091192419

EXECUTION DES ORDONNANCES

1-05 22 27 57 00 - 05 22

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur **Date** **Montant de la Facture**

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue Date Désignation des Coefficients Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODDF.

CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Rachid LAZRAK

Gynécologue - Obstétricien

Lauréat de la faculté de médecine de Paris V
Diplôme Européen de chirurgie laparoscopique
Maladies du sein - Echographie doppler 3D - 4D
Hystéroscopie - Colposcopie - Coelioscopie
Stérilité du couple - FIV - ICSI

Sur Rendez-vous



الدكتور رشيد الأزرق

اختصاصي في طب النساء والتوليد

خريج كلية الطب بباريس

شهادة أوروبية في الجراحة بالمنظار

العمم - أمراض الثدي

الفحص بالصدى

بالموعد

Casablanca, le

31/01/2020

ATTESTATION DE PERCEPTION D'HONORAIRES

Je soussigné Dr Rachid Lazrak, certifie avoir examiné ce jour madame LOUASSIT. HOYAN et avoir perçu comme honoraires pour sa consultation et son échographie la somme de sept cents dirhams (700 DHS).

Délivré à la demande de l'intéressée pour servir et faire valoir ce que de droit.

Dr. LAZRAK Rachid
Gynécologue - Obstétricien
32, Rue Taha Hocine
CASABLANCA
Tél: 05 22 27 57 00



Docteur Rachid Lazrak
Gynécologue Obstétricien

ACCUEILLIR
ECOUTER
SOIGNER

32, Rue Taha Houché (ex Gando)
Casablanca
05 22 27 57 17/00

Echographie 4D Voluson E8 (mis en circulation le 15-01-2016)

ECHOGRAPHIE OBSTETRICALE

Il est important de rappeler que l'échographie ne permet pas de déplster toutes les malformations, et que certaines malformations sont évolutives. Cela veut dire qu'elles ne peuvent être détectées le jour de l'échographie, ou même avant la naissance. Malgré les progrès techniques, cet examen, comme toute exploration d'imagerie, n'est pas sûr à 100%. Il peut se produire qu'une anomalie, cependant bien présente au moment de l'examen, ne soit pas détectée (malformation non ou difficilement accessible, mauvaises conditions d'examen liées à la position fœtale, à la quantité de liquide amniotique ou au poids maternel). Au contraire, il est possible qu'une image paraîsse faussement anormale ou qu'une anomalie - absente au 2^{me} trimestre - apparaisse au 3^{me}. Enfin, la nature et l'origine exacte d'une anomalie ne peuvent pas toujours être précisées par l'échographie et le pronostic ne peut pas toujours être porté avec exactitude.

Madame: LOUASSIT HOYAM

D.R.: 25/05/2019

D.G.: 07/06/2019

Date: 31/01/2020

Indication : BIO + DOPPLER

Terme théorique : 35SA4J

Terme corrigé : 36SA

Modalités de l'examen : voie abdominale

Conditions de l'examen : satisfaisantes

PRESENTATION : Siège complet dos postérieur

BIOMETRIE

	Percentiles
- Diamètre bipariétal (mm)	87
- Périmètre céphalique (mm)	313
- Périmètre abdominal (mm)	315
- Longueur fémorale (mm)	72

VITALITE

Activité cardiaque : présente FC : 152 b/mn

Mouvements actifs : oui

MORPHOLOGIE

Organes génitaux externes :

- aspect normal : oui
- sexe : féminin

ANNEXES

L.A. : Quantité normale GC : 82 mm Placenta : situation : Antérieur normalement inseré
Cordon : 3 Vaisseaux vus

DOPPLER

Ombilical : 0,61

Utérin droit : 0,52 pas de notch

Utérin gauche : 0,59 pas de notch

CONCLUSIONS :

Grossesse unique évolutive en présentation de siège

Poids fœtal estimé à 2752 grammes au 44ème du percentile.

Doppler normaux

Bonne vitalité

Bonne croissance

Dr. LAZRAK Rachid
Gynécologue - Obstétricien
32, Rue Taha Houché
CASABLANCA
Tel: 05 22 27 57 00 - 05 22 27 57 17
Vidéo : non